ET APRÈS ?

Le baptême n'est pas un aboutissement, car être chrétien, c'est avoir à le devenir. La mystagogie[4] constitue la dernière période de l'initiation chrétienne des adultes, correspondant au temps pascal. Le deuxième dimanche du temps pascal, appelé dimanche de la divine miséricorde ou dimanche « in albis », les néophytes sont invités à vivre l'eucharistie vêtus de blanc.

L'équipe d'accompagnement et la communauté paroissiale travaillent conjointement pour encourager le nouveau baptisé à intégrer un lieu d'Église qui lui corresponde, afin de continuer à grandir dans la foi : mouvement, groupe de prière ou de spiritualité, cénacle FIDEO, service dans la paroisse, chorale, etc. Les nouveaux disciples du Christ apprennent à devenir missionnaires.

PETIT LEXIQUE POUR SE REPÉRER

[1] Catéchumène, dérivé du grec ancien, *katêkhoumenos* signifie « celui qui est instruit de vive voix ».

[2] RICA : Rituel de l'initiation chrétienne des adultes.

[3] Scrutin : célébration au cours de laquelle le candidat au baptême est appelé à se placer devant la grandeur de l'appel de Dieu, est examiné sur sa progression dans la vie chrétienne et est encouragé à lutter contre le mal.

[4] Mystagogie : *entrée dans le mystère*. La mystagogie s'accomplit d'abord par la manière dont la liturgie est célébrée ; elle désigne aussi la catéchèse qui s'appuie sur les actes liturgiques pour en déployer la richesse de sens.

Feuillet de formation réalisé par Laetitia de Roodenbeke, déléguée diocésaine au catéchuménat
Pour les recevoir, abonnez-vous : sedif@eveche30.fr
SEDIF – 6 rue Salomon-Reinach – 30 000 Nîmes

LE CATÉCHUMÉNAT

UNE AVENTURE DE LA FOI EN TROIS ÉTAPES

Le catéchuménat *[prononcez : catékuménat]* est le temps de formation proposé dans l'Église catholique aux adultes qui désirent devenir chrétiens, quel que soit leur âge, temps au cours duquel ils se préparent à recevoir les sacrements de l'initiation chrétienne : baptême, confirmation, eucharistie. Cet itinéraire comporte des temps plus ou moins longs que scandent d'importantes célébrations liturgiques. Elles sont au nombre de trois.

1/ L'ENTRÉE EN CATÉCHUMÉNAT

Dans un premier temps, la paroisse accueille le candidat au baptême et prend le temps de l'écouter. Cette période, appelée pré-catéchuménat, est une première évangélisation, un temps de discernement où l'Église repère un premier chemin de conversion au Christ. Le candidat accompagné en paroisse reçoit une catéchèse.

À l'issue de cette période, il peut faire son entrée en catéchuménat au cours d'une messe dominicale. L'entrée en catéchuménat est la première étape au cours de laquelle le futur baptisé manifeste publiquement son désir de suivre le Christ. Il devient catéchumène[1].

2/ L'APPEL DÉCISIF

Le catéchuménat est un temps prolongé pendant lequel le catéchumène reçoit de l'Église une formation adaptée, de manière à ce que sa conversion et sa foi parviennent à maturité. Après maturation de sa foi, presque au terme du catéchuménat, le catéchumène est appelé, par l'évêque, à une préparation plus intense aux sacrements.

> « Dans cette seconde étape, l'Église procède à l'appel décisif, c'est-à-dire au choix et à l'admission des catéchumènes jugés aptes, en raison de leurs dispositions, à participer à l'initiation sacramentelle au cours des prochaines fêtes pascales. Elle y entend le témoignage des parrains et des catéchistes, et l'affirmation par les catéchumènes de leur volonté de recevoir les sacrements.
>
> Ce rite porte le nom d'« appel décisif » parce que cette admission, accomplie par l'Église, se fonde sur une élection ou un choix opéré par Dieu, au nom duquel agit l'Église ; on le dénomme aussi « inscription des noms », parce que les candidats, en signe de fidélité à l'appel, inscrivent leur nom au registre des futurs baptisés. » (RICA[2] n°127)

Lors du premier dimanche de carême, dans tous les diocèses, l'évêque appelle publiquement par leur nom les catéchumènes et les invitent à répondre personnellement à cet appel.

Dans le Gard, cette année, près de 100 catéchumènes sont appelés le dimanche 9 mars 2025 à 10h30 en la cathédrale de Nîmes.

« Dans la Bible, Dieu apparaît toujours comme celui qui prend l'initiative de la rencontre avec l'homme : c'est lui qui cherche l'homme, […] alors que l'homme fait l'expérience amère et tragique de trahir Dieu et de le fuir. Dieu n'attend pas pour le chercher : il le cherche immédiatement. C'est un chercheur patient, notre Père ! Il nous précède et nous attend toujours. Il ne se lasse pas de nous attendre. […] Dieu a hâte de nous rencontrer, mais il n'a jamais hâte de nous quitter. Il reste avec nous. De même que nous avons soif de lui et que nous le désirons, de même lui aussi a le désir d'être avec nous, parce que nous lui appartenons, nous sommes à lui, nous sommes ses créatures. On peut dire que Lui aussi a soif de nous, de nous rencontrer. Notre Dieu est assoiffé de nous. Voilà le cœur de Dieu. C'est beau de ressentir cela. »

(Pape François aux catéchumènes, 23 novembre 2013

3/ LES SCRUTINS ET LES SACREMENTS DE L'INITIATION

L'appel décisif ouvre pour les catéchumènes une période plus intense de préparation aux sacrements : elle correspond au Carême et est appelée « temps de la purification et de l'illumination ». Cette période est un temps spirituel de retraite et de conversion au cours duquel les « appelés » vivent trois rites pénitentiels, les « scrutins[3] ». La célébration des scrutins éclaire le catéchumène sur la place du péché dans sa vie, sur la confiance que Dieu lui fait et la force que le Christ donne pour lutter contre ce mal.

- Premier scrutin : 3e dimanche de carême avec l'évangile de la Samaritaine, à qui le Christ donne l'eau vive ;
- Deuxième scrutin : 4e dimanche de carême, avec l'évangile de l'aveugle né, guéri et illuminé par le Seigneur ;
- Troisième scrutin : 5e dimanche de carême, avec l'évangile de la résurrection de Lazare à qui le Christ rend la vie.

Au terme de leur préparation spirituelle, les catéchumènes reçoivent les sacrements, par lesquels tout chrétien est initié.

Dans notre diocèse, au cours de la veillée pascale, les catéchumènes reçoivent, dans leur paroisse, le sacrement de baptême et celui de l'eucharistie. Ils sont confirmés par notre évêque Mgr Brouwet au cours d'une vigile à Nîmes.

Cette année, la confirmation des adultes est célébrée le 17 mai à 18h30 en la cathédrale de Nîmes.